



Une école durable
à Moulins-le-
Carbonnel

Page 4



À Saint-Mars-la-Brière,
Arjowiggins donne une
seconde vie aux vieux
papiers

Page 6

LE PAPIER, UNE RESSOURCE RENOUVELABLE

DE L'ORIGINE AU RECYCLAGE,
LES BONS GESTES À ADOPTER AU QUOTIDIEN

SPÉCIAL
SARTHE



D'où vient le papier de votre quotidien ?

Que devient-il après que vous l'avez lu ? Des questions que l'on ne se posait pas il y a quelques années encore mais qui sont devenues essentielles aujourd'hui tant les ressources de notre planète paraissent en danger.

Nous avons tous, chacun à notre niveau, un rôle déterminant à jouer.

Dans ce supplément, vous découvrirez comment nous pouvons agir au niveau local ou national pour que les choses évoluent dans l'univers de la consommation du papier, et donc de votre journal.

Pour cela, il faut comprendre le circuit du recyclage du papier, pourquoi nous devons le recycler et pour quels bénéfices. Mais aussi ce qu'est l'éco-conception, quel est le rôle des ambassadeurs du tri, la mission des éco-écoles qui forment nos enfants à ces nouveaux réflexes.

Le Maine Libre et d'autres journaux sont aujourd'hui associés dans cette démarche avec Citeo*.

* Née du rapprochement d'Eco-Emballages et d'Ecofolio, Citeo a été créée par les entreprises pour réduire l'impact environnemental des emballages et des papiers.

Le Maine
Libre

Communication

Supplément
rédigé par

avec **CITEO**

Comment fabrique-t-on du papier ?

Le papier n'existe pas à l'état naturel. Avant d'accueillir les nouvelles du jour, les pensées des écrivains ou ce cahier spécial, le papier parcourt un long chemin, qui débute en pleine nature. Imaginez un arbre... La paroi des cellules qui le constituent contient la fibre végétale nécessaire à la fabrication du papier : la cellulose. La cellulose est le principal constituant de la paroi des végétaux, notamment du bois.

Les procédés de fabrication du papier consistent à séparer ces fibres de cellulose, à partir de bois issu de la bonne gestion des forêts ou de déchets de menuiserie, pour en faire de la pâte à papier.

Pour cela trois grands procédés sont mis en œuvre :

- **Le procédé mécanique.** La pâte est obtenue en râpant le bois à l'aide de grandes meules appelées « défibreurs »,

car elles séparent les fibres. Cette pâte est essentiellement destinée à la fabrication de papier journal.

- **Le procédé chimique.** La pâte est obtenue en chauffant le bois à haute température dans des « lessiveurs », en présence de produits chimiques pour isoler les fibres et les séparer des autres composants du bois qui altèrent la qualité et la blancheur du papier. L'énergie utilisée est souvent issue de la biomasse et les produits chimiques sont régénérés pour être réutilisés.

- **Le recyclage.** La fibre de cellulose récupérée après une précédente utilisation est lavée pour en retirer l'encre et produire une nouvelle pâte. Il existe ainsi des papiers 100% recyclés utilisés pour le papier journal ou les ramettes de papier de bureau.



Fotolia

La cellulose est le principal composant du bois. Elle constitue la matière organique la plus abondante sur la Terre.



Des logos au service de la planète

Comment savoir si le produit que vous achetez est fabriqué à partir de bois issu d'une forêt gérée, de manière durable et responsable ? Différents labels présents sur les produits sont là pour vous aiguiller. Les certifications FSC® (Forest Stewardship Council®) et PEFC

(Programme de Reconnaissance des Certifications Forestières) sont les plus connues dans le monde.

D'autres labels garantissent le caractère responsable du produit fini. Ils portent sur tout le cycle de vie du produit : de la récolte du bois jusqu'au recyclage.

C'est le cas du logo NF environnement, qui identifie les meilleures enveloppes et cahiers du point de vue de l'environnement, ou de l'Ecolabel européen, qui identifie les meilleurs produits pour l'environnement.

Non, on ne détruit pas de forêts pour faire du papier

Le bois utilisé pour fabriquer du papier provient majoritairement des chutes de production de scieries (qui assurent la production de bois d'œuvre pour la construction ou l'ameublement) ou de l'entretien nécessaire à la bonne gestion des forêts. En France et en Europe, le bois provient de forêts gérées durablement, qui peuvent être labellisées PEFC ou FSC®.

La gestion durable des forêts vise notamment à préserver les fonctions environnementales des écosystèmes : c'est ainsi que l'on peut s'assurer que le bois est une ressource gérée de manière responsable et que le papier est un matériau renouvelable. Le recyclage fait partie de cette bonne gestion des ressources : réutiliser la fibre plusieurs fois contribue à prolonger sa durée de vie. C'est un très bel exemple d'économie circulaire ! (voir article page 5).

Les usines papetières en France



Dossier rédigé par

Le Maine
Libre

Communication

pour

Citeo

Contact :

02 99 32 63 63

« 95 % de notre papier est recyclé »

Chaque nuit, les rotatives du Courrier de l'Ouest tournent à plein régime. 160 000 exemplaires du Courrier de l'Ouest, du Maine Libre et Ouest-France sont ainsi imprimés. Sans parler des suppléments et des gratuits comme Ma Ville. On le sait moins mais 95 % du papier ainsi utilisé provient de la filière recyclage. Les explications d'Erwan Riou, directeur technique du site.

La fabrication d'un journal nécessite pas mal de papier...

Oui. Évidemment. À l'imprimerie du Courrier de l'Ouest, nous consommons l'équivalent de 6 700 tonnes de papiers. Ce qui fait un certain nombre de bobines de papier à l'année je vous l'accorde. C'est un papier standard de 42 gr/m². Parfois, nous utilisons du 52 gr/m². Et encore plus exceptionnellement du 60 gr/m² pour l'impression des gratuits. Il s'agit d'un papier recyclé à 95 % et d'origine principalement française puisque nous nous approvisionnons en Normandie, dans les Vosges et au Pays Basque.

Quelle est votre politique en matière environnementale ?

C'est un vrai sujet. Nous sommes certi-

fiés Imprim'vert ce qui signifie que tous les flux, entrants et sortants, du site sont maîtrisés. Aujourd'hui, 99 % des déchets sont recyclés comme les plaques aluminium, les encres, les palettes, les piles, les gants ou les ampoules. Nous trions et recyclons par ailleurs l'intégralité des journaux invendus ainsi que la gâche papier générée par l'impression offset. Le papier est alors acheminé dans des dépôts puis vendu à des papetiers. Et la boucle est ainsi bouclée.

Des pistes d'améliorations ?

Nos équipes sont mobilisées sur un tout nouveau projet : l'offre à découvert. L'enjeu est de diminuer voire supprimer l'utilisation des films plastiques de rou-tage. Vous savez c'est le film qui enve-

loppe votre magazine télé. En effet, la loi de transition énergétique de 2015, nous oblige en effet à devoir abandonner le film plastique pour un film Home compostable (le film qui se décompose naturellement dans votre composteur de jardin). Nous étudions, en collaboration avec la Poste, la possibilité d'aller plus loin dans la démarche en supprimant complètement le film et en livrant le journal à découvert. L'adresse du lecteur serait alors directement imprimée sur son journal.

Erwan Riou,
directeur technique du site
d'impression d'Angers (49).



Le recyclage du papier

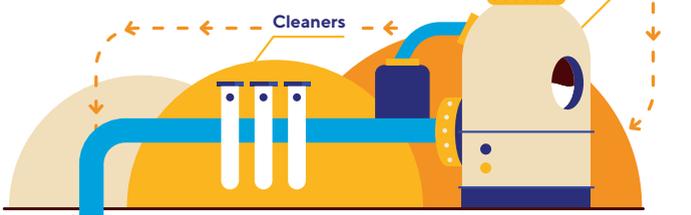
Dans un grand pulpeur, les papiers triés sont brassés avec de l'eau pour former une pâte.

Pulpeur



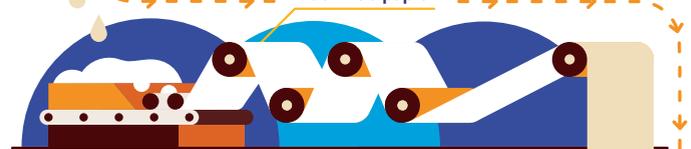
La pâte est nettoyée pour enlever les encres et filtrée pour retirer, par exemple, les spirales et agrafes.

Épurateur



La pâte est aplatie et séchée pour devenir une feuille géante. En 1h, on produit 110 km de papier !

Machine à papier



Le papier recyclé est mis en bobine pour être envoyé chez les imprimeurs.

Bobinage



Source : Copacel

Du papier à partir du papier

On peut fabriquer du papier avec de la fibre de cellulose issue de bois d'entretien forestier ou de déchets de scieries. Et on peut également fabriquer du papier à partir de... papier ! Eh oui, c'est là tout l'intérêt du recyclage : redonner vie à la matière !

Tout commence par notre geste de tri. Une fois les papiers récupérés après utilisation, il s'agit également de séparer les fibres de cellulose pour produire une nouvelle pâte à papier. Pour cela, il suffit de plonger les vieux papiers dans l'eau et de les brasser, car les fibres ont déjà été séparées lors de la première fabrication. Ces fibres sont ensuite nettoyées de leurs impuretés (encres, colles...) pour devenir une pâte recyclée permettant la production de papier.

Elle sert ensuite majoritairement à la fabrication de nouveaux papiers, comme des cahiers, des journaux ou plus rarement des cartons d'emballage. Parfois, la pâte recyclée peut-être mélangée à de la pâte produite à partir de bois, pour gagner en blancheur.

Le papier n'est pas recyclable à l'infini. La fibre de cellulose est une matière végétale, dont les propriétés se dégradent au fil du temps et des recyclages, ce qui rend nécessaire de la renouveler par l'apport de fibres issues du bois. Elle peut tout de même être recyclée jusqu'à 5 fois ! La page que vous êtes en train de lire provient peut-être du roman que vous avez dévoré cet été...



Imprimé sur du papier produit en France, Belgique, Suisse,

Belgique, Allemagne, Espagne et Royaume-Uni, à partir de 75 à 100 % de fibres recyclées. Une part de ce papier fourni par UPM sous le numéro FI/37/001 et par NSI sous le numéro FR/037/01 est porteur de l'écolabel européen. Eutrophisation : 0,010 kg/tonne.

Dessine-moi une école durable ! »

À l'école de Moulins-le-Carbonnel, on a des idées et on trie le papier. Et surtout l'envie de prendre les choses en main pour changer la donne et avoir un comportement plus citoyen et respectueux de l'environnement.

L'école publique de Moulins-le-Carbonnel dans la Sarthe est une toute petite école primaire. La commune ne rassemble en effet que 706 habitants. Mais elle rêve en grand et a pour projet de recevoir dès l'an prochain le label international d'éducation au développement durable.

L'ensemble des 75 élèves ainsi que l'équipe enseignante se sont donc mobilisés pour atteindre cet objectif comme le souligne Marie Boclet, la directrice de l'école : « Cela fait déjà quelques années que l'école est engagée sur ce sujet. Tout a commencé par la création du jardin bio équipé d'un compost et d'un récupérateur d'eau. Et tout le monde s'y est mis progressivement. La cantine s'est également associée au projet en proposant aux élèves d'apporter chaque jour les épluchures au compost. »

Des efforts salués par l'obtention, l'année dernière, du prix Jardin Imaginaire lors du concours des écoles fleuries. Naturellement, l'envie de faire encore plus et encore mieux n'a fait que pousser du côté de l'école de Moulins-le-Carbonnel : « C'est vrai que cette récompense est un encouragement. Mais

on ne fait pas tout ça pour obtenir des prix, l'important c'est de sensibiliser les élèves à ces questions et de les inciter à agir pour changer les choses. »

En route pour le zéro déchet

Et, très logiquement, l'équipe éducative s'est penchée sur le sujet du tri du papier

et du zéro déchet : « Nous essayons de faire attention à notre consommation de papier, de jeter le moins possible et de réutiliser la moindre chute de papier. Et puis, on a la chance que la communauté de communes de la vallée de la Haute Sarthe Alpes Mancelles ait de nouvelles consignes de tri depuis le 1^{er} septembre. Si le tri n'est pas fait correctement, le sac jaune n'est plus ramassé. »

Dernier axe d'amélioration envisagé : les pique-niques zéro déchets. « Là, on a encore des progrès à faire. Mais le message passe. Les familles comprennent l'enjeu et les enfants sont de très bons ambassadeurs. »

La route du zéro déchet sera peut-être longue mais elle est pavée de bonnes intentions.



La seconde vie du papier



Zéro papier pour sauver l'environnement?

Le raisonnement est logique, mais la question plus complexe.

Vous savez désormais que le papier est un matériau renouvelable, grâce à la gestion durable des forêts et au recyclage. Sa production à partir de bois mobilise également en majorité des énergies renouvelables (appelée biomasse). Et d'ailleurs, savez-vous que la surface de forêt a augmenté en France de presque 20% depuis 1986? Le papier, comme support d'information est donc un support responsable et d'autant plus si vous triez l'exemplaire que vous avez entre les mains après l'avoir lu!

À l'inverse, en utilisant des outils d'information numérique, on peut avoir l'impression de générer moins de déchets et d'utiliser un outil moins polluant. Mais cette impression est trompeuse : le tout numérique n'est pas neutre pour l'environnement. Le Cloud par exemple, ce gigantesque nuage de données que

nous utilisons à la maison et au bureau, se place à la 6^e position de la demande annuelle en électricité dans le monde. Nous devons également prendre en compte la durée de vie de tous nos appareils électroniques et leur élimination. Est-ce que privilégier l'un ou l'autre de ces médias serait utile pour la planète? La réponse ne peut pas être unique, il

faut surtout se concentrer sur l'usage que l'on en fait. Il sera préférable d'utiliser des supports papier pour des produits d'usage long et de longue durée de vie ou dont vous assurerez le tri pour que la matière soit bien réutilisée et des supports électroniques pour les informations éphémères et à durée d'usage court.



Chiffre clé

57,6 %

C'est le taux de recyclage des papiers

Citeo : trois priorités

Citeo offre aux entreprises des solutions pour réduire l'impact environnemental de leurs emballages et papiers. Aujourd'hui, 68% des emballages et 57,6% des papiers sont recyclés en France. Cette réussite, nous la devons au tri des Français, devenu leur 1^{er} geste citoyen, et à l'engagement de 50 000 entreprises qui ont investi 10 milliards d'euros pour financer l'éco-conception, le tri et le recyclage des emballages et des papiers depuis 25 ans.

Trier et recycler permet de réduire nos émissions de gaz à effet de serre, d'économiser nos ressources naturelles et de préserver la planète.

C'est pourquoi Citeo agit pour créer une véritable économie de la ressource et trouver une solution pour tous les emballages et tous les papiers.

1

Accompagner les entreprises dans l'éco-conception de leurs emballages et papiers

2

Simplifier le geste de tri pour permettre à tous les Français de trier tous leurs emballages et papiers d'ici 2022

3

Innover pour inventer les technologies de recyclage, de valorisation et les solutions de collecte de demain, et créer de nouveaux débouchés pour les matières recyclées

Aux imprimeries du groupe SIPA - Ouest-France, « on ne jette rien : tout se transforme ! »



En vignette, Philippe Vermandé. Vue d'une partie du stockage à Ouest-France Chantepie.

S'il y a bien un sujet sur lequel Philippe Vermandé* est intarissable, c'est celui du recyclage du papier : « **Du côté du papier, on ne jette rien. Tout est recyclé : les invendus comme la gâche,** » explique le directeur industriel pour le groupe SIPA - Ouest-France. Lequel n'a pas pour intention de s'arrêter au milieu du gué : « **On fait les efforts qu'il faut pour s'améliorer que ce soit en termes de process ou d'investissement. Notre objectif, c'est de tendre vers l'économie circulaire. Et notre méthode : un pas après l'autre.** » Quitte parfois à faire machine arrière : « **En 2014, nous avons arrêté l'approvisionnement ferroviaire pour des raisons de coûts et de logistique mais également d'empreinte carbone.** » Pour, du coup, revenir à la livraison par camion. Le schéma de production du journal est aujourd'hui bien rodé : achat du papier, impression, diffusion aux abonnés et livraison dans les points

de vente. Et comme la nature a horreur du vide, le retour ne se fait jamais à vide. « **On récupère 10% à 12% des journaux imprimés,** » – les invendus – souligne Philippe Vermandé. De retour sur le site de production, le papier est trié puis collecté par des entreprises spécialisées comme Paprec ou Veolia. Ces dernières vont alors le recycler pour en faire une nouvelle bobine... de matière première et la vendre... à des fabricants de papier qui la vendront à leur tour à Ouest-France (ou à d'autres imprimeurs) qui pourra ainsi imprimer le journal du lendemain. « **Oui, pour faire simple c'est ça,** » sourit Philippe Vermandé qui précise « **Pour éviter l'accident industriel, on évite de travailler à flux tendus. En général, on a un mois de stock d'avance.** » Et la boucle est bouclée!

* Directeur industriel du site d'impression de Ouest-France à Chantepie (35).

« Mon métier ? Acheteur de vieux papiers »

Pour faire du papier recyclé... il faut de la ressource et donc, évidemment des vieux papiers. Les explications de Jérôme Loret, acheteur de vieux papiers.

L'usine du Bourray d'Arjowiggins à Saint-Mars-la-Brière produit chaque année 100 000 tonnes de papiers. Et notamment les fameux papiers recyclés Eural et Cyclus. Pour parvenir à ce résultat, l'entreprise achète près de 60 000 tonnes de vieux papiers. Et ça, c'est la mission dévolue à Jérôme Loret : « **Je suis acheteur de vieux papiers. Mon travail consiste donc à alimenter l'usine et faire en sorte qu'il n'y ait pas de rupture dans la chaîne d'approvisionnement.** » Ces papiers, Jérôme, les dénichent localement mais s'approvisionne aussi du côté de la région parisienne et même de la Bretagne. « **On couvre une zone 300 km. On a des partenariats avec des récupérateurs, des indépendants et même des chantiers d'insertion comme La Feuille d'Érable à Rennes ou Echo Tri au Mans.** » Une fois acheté et acheminé sur site, le papier est lavé puis désencré. En respectant le plus possible l'environnement et les hommes qui le manipulent : « **Nous avons éliminé de notre procédé de fabrication les éléments chimiques les plus nocifs. Nous utilisons aujourd'hui**

uniquement du savon pour le blanchiment et avons mis en place des systèmes de management environnementaux certifiés. » De l'autre côté de l'usine sortent les bobines de papier : « **On a une gamme très complète allant jusqu'au**

160 gr/m² et des niveaux de blancheur entre 55 et 140 CIE*. Aujourd'hui, la demande du client c'est d'avoir le moins de traces de bois possible. »

* Indice de blancheur du papier

Faire du neuf... avec du vieux.
À Saint-Mars-la-Brière,
l'usine d'Arjowiggins
transforme des vieux papiers
en nouvelles bobines.



Éco-concevoir ?

Éco-concevoir, c'est tout simplement réduire les impacts d'un produit (votre journal, par exemple) sur l'environnement en s'assurant de maîtriser ces impacts à toutes les étapes de sa fabrication à la fin de son usage. Pour cela on peut mettre en œuvre plusieurs leviers, comme utiliser le moins de ressources possibles lors de la fabrication, ou faire en sorte que le produit soit recyclé et ainsi ne devienne pas un déchet mais une ressource. Ainsi le recyclage permettra de réutiliser la fibre pour produire un nouveau papier et maximiser la durée de vie de la matière.



Concrètement, pour le journal qui est actuellement entre vos mains, on peut éco-concevoir :

- En choisissant d'utiliser des fibres recyclées ou issues de forêts gérées durablement.
- En s'assurant de produire le bon nombre d'exemplaires pour limiter le nombre d'invendus, d'utiliser le juste grammage du papier et le juste format du journal.
- En évitant les éléments qui pourraient perturber le recyclage : en utilisant des encres qui s'éliminent facilement lors du recyclage ou des colles qui ne poseront ensuite pas de problème pour la production de papier recyclé en encrassant les machines et en abîmant le nouveau papier.

Est-ce que tous les papiers se recyclent ?

Vous êtes les premiers acteurs du recyclage grâce à votre geste de tri, en mettant vos papiers dans le bac de recyclage. Mais dans les faits, est-ce que tous les papiers se recyclent ? Focus sur les papiers et ses faux-amis, pour ne plus jamais se tromper.

Le plus généralement, tous les papiers que vous utilisez au quotidien (feuilles de papier, enveloppes, cahiers, journaux et magazines...) sont parfaitement recyclables. Mais il existe des « papiers » qui ne se recyclent pas, destinées au bac des ordures ménagères.

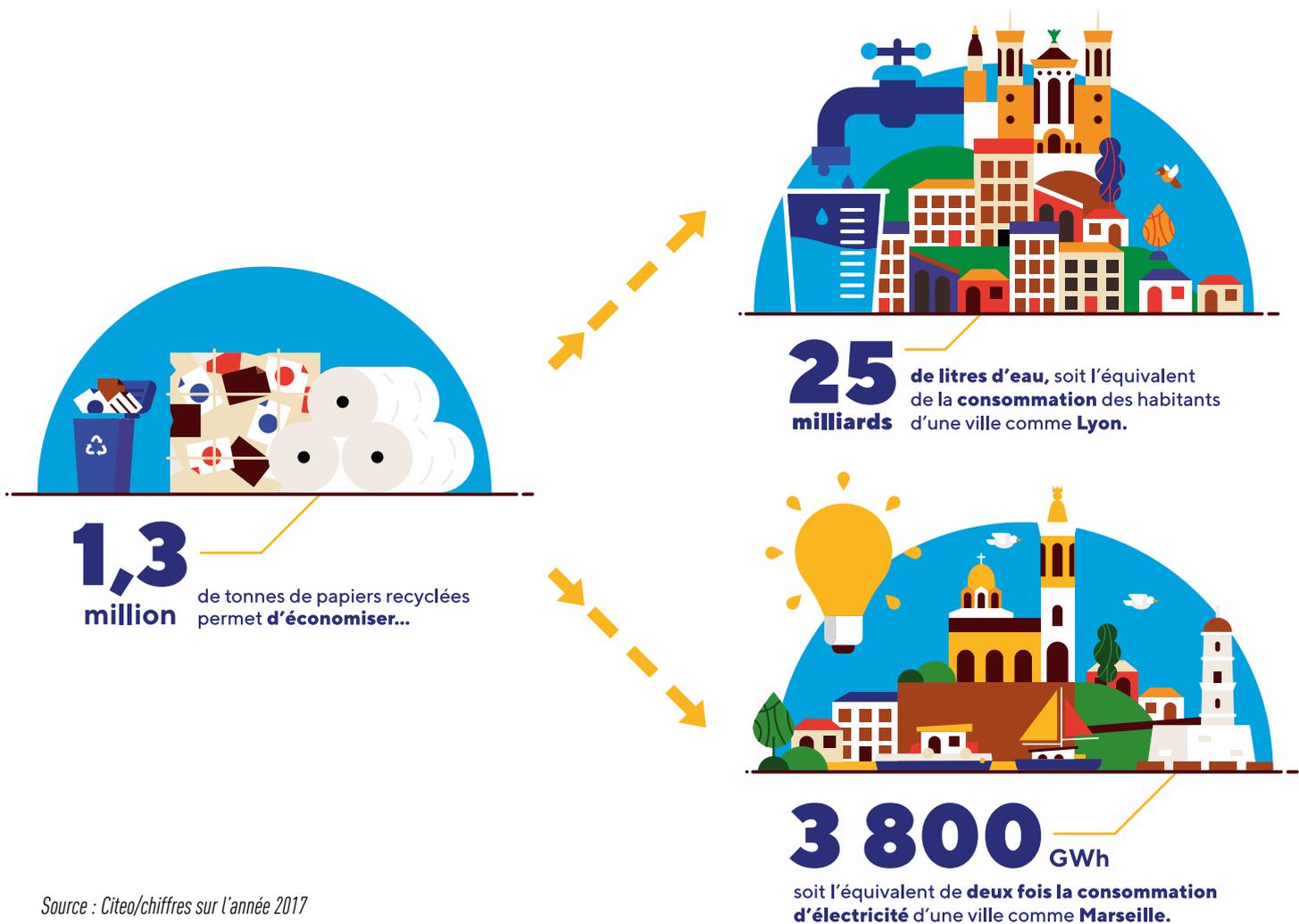
Il y a les faux-amis, qui ne détiennent le nom de papier que par la finesse de leur forme. Par exemple

certains papiers cadeaux qui sont... en plastique ! Enfin, il y a certains « papiers » dont les traitements (plastification, résistance à la lumière, colle...) altèrent les capacités de recyclage. Ainsi, le papier peint, le papier autocollant, le papier buvard, le papier photo, tous les papiers d'hygiène comme les essuie-tout, les mouchoirs, sont destinés au bac des ordures ménagères.

Si vous avez le moindre doute sur le tri des papiers ou tout autre déchet, rendez-vous sur le site internet consignesdetri.fr. Il fonctionne comme un moteur de recherche : il suffit alors de taper le nom de l'objet et consignesdetri.fr vous oriente vers le bon bac. Simple.



Les bénéfices environnementaux



Source : Citeo/chiffres sur l'année 2017

Quels papiers dans quel bac ?

Vous l'aurez peut-être remarqué, on ne trie pas de la même façon partout en France.

Il existe trois différents « schémas » de collecte des papiers :

- tous les produits recyclables dans le même bac : papiers et emballages,
- les emballages d'un côté et les papiers de l'autre,
- les papiers et cartons d'un côté et les

autres matériaux recyclables de l'autre. Nous vous invitons à vous référer aux consignes de tri de votre collectivité pour vous assurer de la couleur du conteneur qui accueille les papiers, en général jaune ou bleu. Vous pouvez aussi consulter consignesdetri.fr qui vous donnera la couleur de votre bac ou conteneur dans lesquels déposer vos papiers et les emballages recyclables.



Fotolia

Vrai

Les films en plastique qui entourent les journaux, prospectus ou encore les courriers adressés, ne se recyclent pas

Partout en France, on trie tous les papiers et tous les emballages en verre, en carton, en métal. Pour les plastiques, on trie et on recycle toutes les bouteilles et les flacons en plastique. Et pour les autres emballages en plastique, comme les films, les consignes peuvent effectivement varier selon les villes. Depuis 2011, on développe le recyclage des emballages en plastique en adaptant les centres de tri et les usines de recyclage. À la fin de l'année 2018, 23 millions de Français peuvent déjà trier tous les emballages en plastique.

Pour savoir si vous êtes concernés, consultez le site www.consignesdetri.fr

Faux

Les enveloppes à fenêtre plastifiée ne se recyclent pas

Ce n'est pas parce qu'il y a une petite surface en plastique, que votre enveloppe ne sera pas recyclée ! C'est à l'usine de recyclage grâce à différents systèmes de filtrage que le plastique sera retiré comme d'autres éléments étrangers au papier comme les agrafes ou encore les spirales. Donc avec ou sans fenêtre, pas d'hésitation vous pouvez mettre votre enveloppe dans le bac de tri.

Vrai

On peut recycler les papiers avec des agrafes

Il n'est effectivement pas nécessaire d'ôter les agrafes du papier avant de le mettre dans le bac. Vous avez découvert précédemment que pour récupérer la fibre de cellulose, le papier est mouillé : à cette occasion, des éléments comme les agrafes ou les trombones seront naturellement séparés sans gêner le recyclage. Inutile donc de les enlever !

QUAND
VOUS REFERMEZ
UN **I-JOURNAL**
UNE NOUVELLE VIE
S'OUVRE À LUI.

EN TRIANT VOS JOURNAUX,
MAGAZINES, CARNETS, ENVELOPPES,
PROSPECTUS ET TOUS VOS AUTRES
PAPIERS, VOUS AGISSEZ POUR UN MONDE
PLUS DURABLE. DONNONS ENSEMBLE
UNE NOUVELLE VIE À NOS PRODUITS.

CONSIGNESDETRI.FR

CITEO

Le nouveau nom d'Eco-Emballages et Ecofolio